

Communiqué de presse

Quartier de la Gare – Réaménagement des espaces publics

En juin 2020, la Municipalité a mis à l'enquête publique les projets de réaménagement des espaces publics comprenant les secteurs de la rue du Sablon, de la rue Centrale et des arrêts de bus de la rue de la Gare.

Elle présente aujourd'hui le préavis qui permettra de réaliser cette nouvelle étape du réaménagement des espaces publics « Morges Gare-Sud », pour un montant de CHF 3'830'000.00 TTC.

Ces réalisations participeront au renforcement de la valeur de l'espace public autour de la gare, comme support d'une vie publique et de quartier.

Elles s'inscrivent dans le projet qui s'étend de la rue de la Gare à la rue du Dr-Yersin, et qui inclut plusieurs axes importants de Morges. Ces aménagements accompagnent le développement du Quartier des Halles et d'Îlot Sud, mais aussi l'arrivée de la société Incyte sur le site de l'ancienne usine Pasta Gala.

Le réaménagement des espaces publics du quartier de la Gare est l'occasion de redéfinir leur fonctionnement et leur usage pour proposer une plateforme multimodale performante et garantir la fluidité des déplacements, en faisant la part belle à la mobilité douce dans des espaces publics désenclavés, agrandis et végétalisés.

Cette réorganisation est la pièce centrale du projet de la Municipalité concernant l'accessibilité multimodale du centre-ville de Morges et lui permet de confirmer ses intentions concernant l'évolution de la mobilité du secteur de la gare, pour une mise en œuvre dans les années à venir :

- la rue Centrale, ré-axée en 2018, et la promenade de Castellane, nouvel espace public pavé proposé à la population, sont des axes entièrement dédiés à la mobilité douce. La place de la Gare sera également entièrement piétonne lors de son réaménagement définitif ;
- la rue du Sablon devient exclusivement une desserte de quartier (par l'est et l'ouest) avec modération de trafic (30 km/h) et non un axe de transit. La réalisation de cette étape est envisagée dès 2021 ;
- la rue de la Gare sera transformée en zone de rencontre 20 km/h, avec circulation dans les deux sens. Objectif de réalisation : dans les 3 à 4 ans ;
- le carrefour du Moulin sera régulé par feux pour une bonne cohabitation entre trafic automobile et modes doux ainsi que pour l'accès des transports publics ;
- le carrefour à feux de la Poste sera modifié pour permettre l'accès des transports publics de la place Dufour à la gare via la partie inférieure de la rue de la Gare.

La Municipalité est attentive à la qualité de vie en ville et souhaite offrir à la population un environnement agréable dans le respect des principes du développement durable. Ce projet permettra de créer un espace public contribuant à l'attractivité de la ville dans un quartier entièrement remodelé.

La Municipalité

Morges, le 27 janvier 2021

Pour tout renseignement, veuillez prendre contact avec

M. Eric Züger, Municipal Urbanisme, constructions et mobilité, +41 (0)79 469 28 74

M. Jean-Jacques Aubert, Municipal Infrastructures et gestion urbaine, +41 (0)78 628 87 51
